



APPEL D'OFFRES 2026-11
DÉNEIGEMENT, DÉGLAÇAGE ET ENTRETIEN
DU SECTEUR RURAL, DES JOYAUX ET DU SECTEUR DANVILLE

Maître de l'ouvrage : Ville de Kingsey Falls
401, boulevard Marie-Victorin
Kingsey Falls (Québec) J0A 1B0

Projet : Déneigement, déglacage et entretien du secteur rural, des Joyaux
et du secteur Danville

Notre dossier : 2026-11

La Ville de Kingsey Falls demande des soumissions pour les travaux décrits ci-dessus. Les soumissions doivent être présentées dans une enveloppe scellée portant l'inscription « (Déneigement, déglacage et entretien du secteur rural, des Joyaux et du secteur Danville) » et le soumissionnaire devra y être clairement identifié.

Les documents de soumission peuvent être obtenus uniquement auprès du système électronique d'appel d'offres (SÉAO) à l'adresse suivante www.seao.ca, selon les coûts et les modalités de ce système, à compter du **11 juin 2026**.

Pour toute information additionnelle concernant ce projet, veuillez communiquer avec Monsieur Frédéric Veilleux par courriel à travauxpublics@kingseyfalls.ca.

La date limite fixée pour la réception des plaintes formulées auprès de la Ville en vertu de l'article 573.3.1.4 de la *Loi sur les cités et villes* (chapitre C-19) est le 29 juin 2026.

Sont admissibles à soumissionner au présent appel d'offres les Soumissionnaires ayant un établissement au Québec ou dans un territoire visé par un accord intergouvernemental de libéralisation des marchés applicable à la Ville dans le cadre du présent appel d'offres, soit l'Accord de libre-échange canadien (ALEC), de l'Accord de commerce et de coopération entre le Québec et l'Ontario (ACCQO) et de l'Accord économique et commercial global entre le Canada et l'Union européenne (AECG).

Les soumissions doivent être reçues à l'hôtel de ville par Madame Annie Lemieux, directrice générale et greffière, à l'adresse indiquée ci-dessus, avant le 13 juillet 2026 à 11 h, pour être ouvertes publiquement à la même heure et au même endroit.

La Ville de Kingsey Falls ne s'engage à retenir ni la plus basse ni aucune des soumissions présentées, ni à encourir aucuns frais, ni aucune obligation d'aucune sorte envers le ou les soumissionnaires et se réserve le droit de passer outre à une irrégularité mineure dans le cas de la plus basse soumission.

Kingsey Falls, le 17 juin 2026

Annie Lemieux
Directrice générale et greffière